

1.7 Prestations sociales

Les prestations sociales non contributives (distinctes de celles accordées en contrepartie de cotisations et qui correspondent à un revenu de remplacement – allocations chômage, pensions de retraite, etc.) constituent un des éléments du système de redistribution français. En 2018, leur montant global s'élève à 61 milliards d'euros répartis entre prestations familiales, allocations logement, **minima sociaux** et **prime d'activité**. Leur montant dépend des caractéristiques individuelles, familiales ou du logement. En 2018, en France métropolitaine, 12,6 millions de ménages (soit 44 % d'entre eux) en bénéficient (hors personnes vivant en collectivité ou sans domicile), en affectant par convention au ménage toute prestation attribuée à un ou plusieurs de ses membres. Les prestations sociales représentent 11,7 % du **niveau de vie** des ménages bénéficiaires. Elles jouent un rôle plus important pour les ménages les plus jeunes : elles représentent 20,4 % du niveau de vie pour les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans et 15,7 % quand la personne de référence a entre 30 et 49 ans ► **figure 1**.

En 2018, 6,9 millions de ménages bénéficient de prestations familiales ► **figure 2**, hors aides au mode de garde, pour un montant moyen de 1 630 euros annuels par **unité de consommation** (UC). Ces aides sont versées au moment des naissances (ou adoptions) et ultérieurement pour assurer l'entretien, l'éducation ou la garde des enfants par les parents. 83 % des bénéficiaires de prestations familiales sont des ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 50 ans.

► Définitions

Minima sociaux, prime d'activité, niveau de vie, unités de consommation (UC), revenu de solidarité active (RSA), allocation aux adultes handicapés (AAH), allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa), décile : voir *Glossaire*.

Les aides au logement concernent 6,4 millions de ménages, pour un montant moyen annuel de 1 430 euros par UC. Locataires et accédants à la propriété peuvent les percevoir, sous condition de ressources. 60 % des bénéficiaires d'aides au logement sont des ménages dont la personne de référence a moins de 50 ans.

En 2018, 3,0 millions de ménages perçoivent au moins un des revenus minima garantis : le **revenu de solidarité active** (RSA), l'**allocation aux adultes handicapés** (AAH) ou les allocations permettant d'atteindre le minimum vieillesse, notamment l'**allocation de solidarité aux personnes âgées** (Aspa). Un ménage bénéficiaire dispose en moyenne à ce titre de 3 680 euros annuels par UC. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la prime d'activité remplace la composante dite « activité » du revenu de solidarité active (RSA), ainsi que la prime pour l'emploi. 3,7 millions de ménages la perçoivent en 2018 pour un montant moyen annuel de 790 euros par UC.

Les prestations sociales représentent 49,7 % du niveau de vie des ménages les plus modestes (ayant un niveau de vie inférieur au 1^{er} **décile**), contre 0,4 % pour les plus aisés (niveau de vie supérieur au 9^e décile) ► **figure 3**. La part des allocations logement, des minima sociaux et de la prime d'activité dans le niveau de vie diminue très rapidement à mesure que ce dernier s'élève : elle représente moins de 1,0 % à partir du 6^e décile. Ces transferts sont en effet ciblés sur les ménages ayant des revenus modestes. Les prestations familiales sont moins ciblées ; la plupart des familles en bénéficient. Leur part dans le niveau de vie diminue donc moins rapidement quand celui-ci s'élève. ●

► Pour en savoir plus

- *Minima sociaux et prestations sociales, ménages aux revenus modestes et redistribution*, coll. « Panoramas de la Drees », Drees, édition 2020.
- « Les réformes socio-fiscales de 2019 augmentent fortement le revenu disponible des ménages, surtout pour ceux de niveau de vie intermédiaire et ceux en emploi », in *France, portrait social*, Coll. « Insee Références », édition 2020.

► 1. Montant annuel moyen des prestations sociales en 2018 selon l'âge de la personne de référence du ménage bénéficiaire

en euros par unité de consommation

	Prestations familiales		Allocations logement	Minima sociaux	Prime d'activité	Ensemble des prestations sociales	Part dans le niveau de vie (en %)	Répartition des prestations sociales (en %)
	Ensemble	dont allocations familiales						
Moins de 30 ans	1 770	950	1 660	3 550	780	3 180	20,4	10,7
30-49 ans	1 710	1 050	1 420	3 290	790	2 650	15,7	56,1
50-59 ans	1 260	980	1 280	4 020	820	2 490	10,2	18,0
60-74 ans	1 150	1 010	1 460	4 080	700	3 160	5,3	11,5
75 ans ou plus	ns	ns	1 360	4 000	690	3 260	2,8	3,7
Ensemble	1 630	980	1 430	3 680	790	2 720	11,7	100,0

ns : non significatif.

Note : pour chaque prestation sociale, son montant moyen et sa part dans le niveau de vie sont calculés sur les seuls ménages bénéficiaires de cette prestation. Pour l'ensemble des prestations sociales, leur montant moyen et leur part dans le niveau de vie sont calculés uniquement sur les ménages bénéficiaires d'au moins une prestation. Pour les prestations soumises à la CRDS (familiales, logement et prime d'activité), celle-ci est incluse dans les montants annuels moyens calculés.

Lecture : les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans bénéficient de 10,7 % de l'ensemble des prestations sociales. Ces prestations représentent 20,4 % de leur niveau de vie.

Champ : France métropolitaine, ménages percevant au moins une prestation sociale dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2018.

► 2. Nombre de ménages bénéficiaires en 2018 selon l'âge de la personne de référence

en milliers

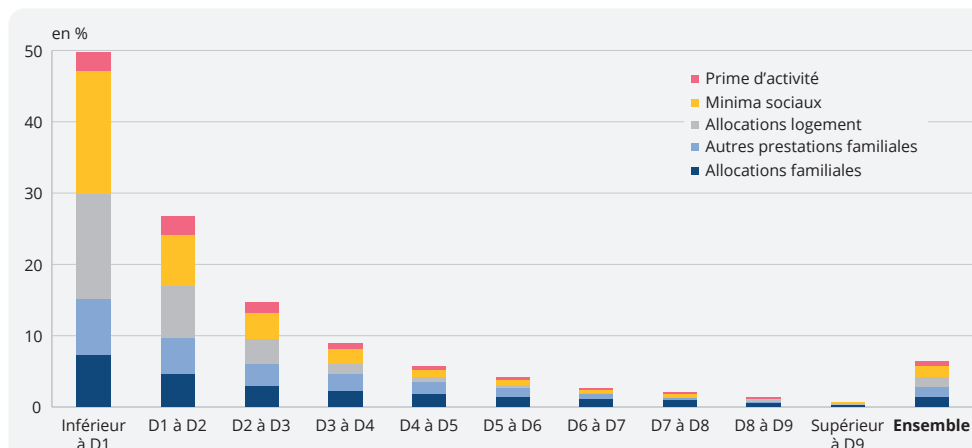
	Prestations familiales		Allocations logement	Minima sociaux	Prime d'activité	Ensemble des prestations sociales	Nombre total de ménages
	Ensemble	dont allocations familiales					
Moins de 30 ans	490	184	1 164	333	812	1 655	2 532
30-49 ans	5 236	4 158	2 662	1 051	1 809	6 594	9 542
50-59 ans	1 050	710	1 201	692	784	2 345	5 320
60-74 ans	146	74	982	698	273	1 470	7 115
75 ans ou plus	10	4	347	259	29	526	4 273
Ensemble	6 932	5 130	6 356	3 033	3 707	12 590	28 782

Lecture : 1 655 000 ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans bénéficient de prestations sociales.

Champ : France métropolitaine, ménages dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2018.

► 3. Part des prestations sociales dans le niveau de vie selon le niveau de vie en 2018



Note : D1 à D9 sont les déciles de la distribution des niveaux de vie.

Lecture : pour les 10 % de personnes les plus modestes, 49,7 % de leur niveau de vie est constitué de prestations sociales.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2018.